

La France en guerre : l'UPR pose 4 questions-clés au gouvernement français sur son action militaire en Irak





L'UPR partage le sentiment d'horreur qu'inspirent unanimement les meurtres, les persécutions et les destructions de masse que les troupes du prétendu « [État islamique](#) » commettent au Moyen-Orient, en particulier en Irak, non seulement [à l'encontre des chrétiens](#), mais aussi à l'encontre des musulmans.

Nous condamnons ces forfaits avec la plus grande fermeté et considérons qu'il **appartient à l'Organisation des Nations Unies de prendre les mesures qui s'imposent pour les faire cesser et châtier les coupables**, notamment dans le cadre du chapitre 7 de la Charte de l'ONU.

En revanche, l'UPR s'interroge sur les actions conduites par l'aviation française, qui a procédé à deux nouvelles frappes en Irak, les [19](#) et [22](#) octobre, **alors que le contexte et les conditions de cette intervention militaire demeurent toujours aussi obscurs.**

La difficulté d'accéder à une information impartiale et vérifiée est due au fait que les organes de presse français n'ont pas dépêché de journalistes sur place, et qu'ils s'en remettent donc aux sources émanant principalement de médias étrangers, du Département d'État américain, du Pentagone et des ministères français des Affaires étrangère et de la Défense.

En outre, **la prétendue « opposition » à François Hollande, UMP et [FN](#) en tête, soutient comme un seul homme le principe de frappes françaises en Irak**, ce qui tend à accréditer la version officielle des événements auprès du public, telle qu'elle est présentée par le gouvernement.

L'UPR observe d'ailleurs que le **« [débat](#) » sur l'intervention en Irak**, sans vote, qui s'est tenu à l'Assemblée nationale le 24 septembre dernier s'est davantage apparenté à une formalité consensuelle qu'à un réel débat précis sur le fond.

L'UPR note ainsi, avec beaucoup de préoccupation, que la « lutte contre le terrorisme », - constamment invoquée pour justifier des interventions militaires sans fin et dans un nombre croissant de pays -, permet

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
au gouvernement de ne jamais « déclarer la guerre », acte qui requiert l'autorisation du Parlement en vertu de l'article 35 de la Constitution. L'absence d'autorisation et de vote par le Parlement, dans le cas de l'Irak comme dans celui de nombreux autres conflits où la France est impliquée, empêche ainsi la représentation nationale de jouer son rôle normal de contre-pouvoir vigilant sur la question cruciale de la guerre et de la paix.

En un mot, **le gouvernement français, obéissant aux injonctions de Washington, fait la guerre sans le dire, sans en justifier précisément le bien-fondé auprès du peuple français, sans élucider les nombreuses zones d'ombre et les mystères qui entourent toutes ces opérations, et sans en expliquer les conséquences à court, moyen et long terme.**

Dans ces conditions, qui vident de sens notre démocratie, l'UPR estime de la plus haute urgence que le gouvernement français réponde à quatre questions simples :

- **1°) Pourquoi la France est-elle intervenue en Irak dans le cadre d'une coalition internationale qui mène des bombardements illégaux en Syrie, c'est-à-dire sans autorisation du gouvernement syrien ni du Conseil de Sécurité des Nations Unies ?**

La France n'a pas à intervenir dans une coalition dont une partie ne respecte pas le droit international en intervenant illégalement en Syrie. Il existe, en outre, le risque que les forces françaises qui interviennent en Irak, se retrouvent entraînées à intervenir en Syrie, ce qui violerait le droit international. [Laurent Fabius](#) a, d'ailleurs, d'ores et déjà déclaré qu'il ne voit pas « *d'empêchement juridique à ce que les attaques de [l'EI] fassent l'objet de réactions aussi bien en Irak qu'en Syrie* ».

- **2°) Le gouvernement français peut-il exposer précisément et publiquement, - comme le gouvernement allemand a commencé de le faire avec timidité -, les informations dont il dispose concernant les financements du prétendu « État islamique », en particulier sur les puissances qui ont rendu son avènement et ses conquêtes possibles ?**

Comme l'ont souligné plusieurs [observateurs](#), l'EI n'a pas pu se développer seul, sans financement, ni acquérir seul la puissance qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le [ministre allemand de l'Aide au développement, Gerd Müller](#), a d'ailleurs reconnu que l'EI avait bénéficié de financements issus du Qatar. L'[Arabie saoudite](#) a également été mise en cause. Des rumeurs insistantes circulent aussi dans les services de renseignement sur la facilité suspecte avec laquelle les tueurs de l'EI obtiennent des armes occidentales.

Plus étonnant encore, la presse a indiqué dernièrement que l'EI s'était emparé d'avions de combat et était [capable de les faire voler](#). Or cela nécessite un puissant concours – dont l'origine reste bien mystérieuse – en termes de compétences très pointues de pilotage, de logistique et de moyens financiers.

- **3°) Le gouvernement français peut-il indiquer précisément si, comme le gouvernement américain, il a participé à l'équipement ou à l'entraînement de groupes armés maintenant affiliés à l'EI, et si oui, pourquoi et dans quelle mesure ?**

Plusieurs médias étrangers (voir [ici](#) et [ici](#)) ont révélé que les États-Unis ont entraîné, dans une base secrète en Jordanie, des éléments armés qui servent désormais l'EI.

L'UPR avait déjà rappelé ce fait dans son [communiqué dénonçant la responsabilité écrasante de Washington dans les persécutions endurées par les chrétiens d'Orient](#). François Hollande a, lui-même, [reconnu en août dernier que la France a armé des « rebelles »](#) syriens, [dont certains ont même été entraînés par des instructeurs français](#).

- **4°) Le gouvernement français peut-il clarifier les zones d'ombre qui entourent la mort d'Hervé Gourdel et répondre à la version qui circule dans une partie de la presse algérienne selon laquelle le groupe armé en cause – Jund al-Khilafa – serait une [poignée de ravisseurs](#) payés pour enlever puis assassiner un Français en se réclamant, comme par hasard, de l'EI ?**

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
De nombreuses zones d'ombre entourent l'enlèvement et l'assassinat du Français Hervé Gourdel (voir [ici](#) ou [ici](#)), dont la version officielle fait l'objet d'un profond questionnement dans la presse algérienne (voir [ici](#) ou [ici](#)). Ces doutes ne sont pas sans rappeler ceux qui planent sur la vidéo de l'exécution de l'otage américain, James Foley, en août 2014, exécution qui pourrait être une mise en scène d'après de nombreux organes de presse dans le monde (voir [ici](#), [ici](#) ou [ici](#)).

L'UPR signale que l'assassinat d'Hervé Gourdel, par la vive émotion qu'il a créée, [a fait massivement basculer l'opinion publique française](#) en faveur d'une intervention armée en Irak, alors qu'elle était jusqu'alors très divisée.

L'UPR note également que l'enlèvement de notre compatriote s'est produit deux jours avant le débat à l'Assemblée nationale sur l'intervention en Irak, débat qui s'est déroulé dans l'incertitude du sort de l'otage. La presse a indiqué par la suite que c'est ce jour-là précisément, le 24 septembre, qu'Hervé Gourdel aurait été exécuté.

Aucun enlèvement, aucune décapitation, aucun assassinat d'Occidental n'a, d'ailleurs, plus eu lieu depuis le début de l'engagement de la « *coalition internationale* » en Irak.

Dans l'attente des réponses à ces 4 questions-clés, l'UPR :

1°) réaffirme sa totale opposition à la participation de la France à la coalition internationale en Irak, qui ne comprend en réalité que les États-Unis d'Amérique et leurs obligés, et dont plusieurs membres ont, de façon avérée, participé au financement, à l'équipement ou à l'entraînement de l'EI ; L'UPR rappelle qu'en soutenant l'EI directement ou indirectement ces pays ont déstabilisé l'Irak et donc violé le droit international.

2°) renouvelle la demande qu'elle a déjà formulée dans un [communiqué précédent](#) d'envoi de casques bleus de l'ONU dans les zones où l'EI sévit.